



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 12 FEVRIER 2024

Séance du 12 février 2024 à 18 heures 30 minutes

Présents :

Mme **CHIROL** Avelyne, M. ANFRYE Bernard, M. FLEURIGAND Cédric, Mme FRANCOIS Sylvie, M. GUERIN Guy, M. JOLY Daniel, Mme LANGLOIS Laurence, Mme MERCENNE Alexandra, M. VASSE Xavier

Procuration(s) :

M. CARPENTIER Ludovic donne pouvoir à Mme LANGLOIS Laurence, Mme HEBERT Corinne donne pouvoir à M. FLEURIGAND Cédric, Mme RIOT Eloise donne pouvoir à M. GUERIN Guy

Absent(s) :

Excusé(s) :

M. CARPENTIER Ludovic, Mme HEBERT Corinne, M. POUPARD Yann, M. PRICOT Mickael, Mme RIOT Eloise, Mme TRIAUREAU Caroline

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Sylvie

Présidente de séance : Mme Avelyne CHIROL

Délibérations

1 - Amortissement effacement de réseaux côte de Rogerville

Les travaux d'effacement de réseaux ont été effectués par la Communauté Urbaine Seine Métropole, la Commune à participer à hauteur de 43 498.36 €.

Cette somme doit être amortie normalement en plusieurs années, nous avons l'habitude d'amortir en une année.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Décident :

- D'autoriser l'inscription de cette écriture au Budget Primitif 2024

2 - Amortissement participation Sécurisation Côte de Rogerville RD 111

Les travaux de sécurisation de la côte vont être pris en charge par le Département et la Commune et seront intégrés dans le patrimoine du Département, la participation de la Commune considérée comme une subvention d'équipement s'élève à 486 582€.

Cette somme doit être amortie normalement en plusieurs années, nous avons l'habitude d'amortir en une année.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décident :

- D'autoriser l'inscription de cette écriture et son ajustement en fonction du montant réel des travaux au Budget Primitif 2024

3 - Amortissement travaux voirie Communauté Urbaine

La Communauté Urbaine a la compétence pour les travaux de voiries, or elle ne peut assurer pleinement le financement des 54 communes qui la composent.

Il est prévu d'utiliser le fonds de concours qui nous est attribué pour financer une partie de nos travaux et d'attribuer une subvention en complément de la participation de la Communauté Urbaine.

Lors d'un précédent Conseil Municipal, nous avons décidé d'attribuer la somme de 81 000 € sur les travaux rue Maurice Leblanc.

Si notre dossier est accepté et que les travaux sont effectués cette année, il convient de prévoir l'amortissement en une année de notre participation.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décident :

- D'autoriser l'inscription de cette écriture et son ajustement en fonction du montant réel des travaux au Budget Primitif 2024

4 - Examen et vote du Compte de Gestion 2023

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier d'Harfleur à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer des mandats émis est conforme à ses écritures.

Madame le Maire, donne la présidence au doyen d'âge M. Guy GUERIN et sort de la salle.

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, votent le compte de gestion 2023 du budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracés et les résultats de l'exercice à 10 voix pour

M. Guy GUERIN, Mme Laurence LANGLOIS, M. Daniel JOLY, Mme Alexandra MERCENNE, M. Cédric FLEURIGAND, Mme Sylvie FRANCOIS, M. Xavier VASSE et par procuration M. Ludovic CARPENTIER, Mme Corinne HEBERT, Mme Eloïse RIOT,
1 abstention M. Bernard ANFRYE

5 - Vote du Compte Administratif 2023

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, sous la présidence du doyen d'âge, M. Guy GUERIN votent le compte administratif de l'exercice 2023 et arrêtent ainsi les comptes à 10 voix pour

M. Guy GUERIN, Mme Laurence LANGLOIS, M. Daniel JOLY, Mme Alexandra MERCENNE, M. Cédric FLEURIGAND, Mme Sylvie FRANCOIS, M. Xavier VASSE et par procuration M. Ludovic CARPENTIER, Mme Corinne HEBERT, Mme Eloïse RIOT,
1 abstention M. Bernard ANFRYE

Investissement

Dépenses	Prévu:	9 719.764.58 €
	Réalisé :	2 435 163.45 €
	Reste à réaliser :	3 681 988.25 €

Recettes	Prévu:	9 719.764.58 €
	Réalisé :	1 040 587.22 €
	Reste à réaliser :	692 933.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu:	11 385 238.56 €
	Réalisé :	2 450 790.37 €
	Reste à réaliser :	0.00€

Recettes	Prévu:	11 385 238.56 €
	Réalisé :	11 955 204.64 €
	Reste à réaliser :	0.00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-1 394 576.23 €
Fonctionnement :	9 504 414.27 €
Résultat global :	8 109 838.04 €

6 - Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame le Maire, après avoir approuvé le Compte Administratif 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	819 335.72 €
Un excédent de fonctionnement reporté de:	8 685 078.55€
Soit un excédent de fonctionnement de :	9 504 414.27€

Un déficit d'investissement de :	1 394 576,23€
Un déficit des restes à réaliser de :	2 989 055.25€
Soit un besoin de financement de :	4 383 631.48€

Décide à

10 voix pour

M. Guy GUERIN, Mme Laurence LANGLOIS, M. Daniel JOLY, Mme Alexandra MERCENNE, M. Cédric FLEURIGAND, Mme Sylvie FRANCOIS, M. Xavier VASSE et par procuration M. Ludovic CARPENTIER, Mme Corinne HEBERT, Mme Eloïse RIOT,
1 abstention M. Bernard ANFRYE

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2023 : Excédent	9 504 414.27€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	4 383 631.48€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	5 120 782.79€
Résultat d'investissement reporté (001)	1 394 576.23€

7 - Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale ne fonctionne que par le versement de la Commune d'une subvention.

Afin d'équilibrer le budget du Centre Communal d'Action Social, Il convient de verser une subvention d'un montant de 39 910 €

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décident :

- D'inscrire au Budget Primitif 2023 à l'article 657363- CCAS- le montant de sa participation, soit la somme de 39 910 €

8 - Vote des taxes foncière bâties et non bâties

Comme chaque année, il convient de fixer les taux des taxes foncières bâties et non bâties, la taxe d'habitation ayant disparue.

Il est proposé de maintenir les taux de 2023

- Taxe foncière bâtie : 18.96% +Taux département : 25,36% -> 44.32%
- Taxe foncière non bâtie 19%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

- De fixer les taux des taxes foncières tels qu'ils sont définis ci-dessus, pour l'année 2024.

9 - Vote du Budget Primitif 2024

Madame le Maire présente les propositions nouvelles du Budget Primitif 2024 en équilibre :

Investissement	
Dépenses	10 628 409.29€ (dont 3 681 988.25€ de RAR)
Recettes	10 628 409.29€ (dont 692 933.00€ de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses	7 811 992.79€ (dont 0 € RAR)
Recettes	7 811 992.79€ (dont 0 € RAR)

Après avoir examiné l'ensemble des propositions

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés à
10 voix pour

M. Guy GUERIN, Mme Laurence LANGLOIS, M. Daniel JOLY, Mme Alexandra MERCENNE, M. Cédric FLEURIGAND, Mme Sylvie FRANCOIS, M. Xavier VASSE et par procuration M. Ludovic CARPENTIER, Mme Corinne HEBERT, Mme Eloïse RIOT,
1 abstention M. Bernard ANFRYE

Le budget primitif 2024 tel qu'il a été présenté

10 - Devis panneaux photovoltaïques Boulodrome

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis pour un montant de 58 587.10 € H.T le contrat de maintenance. sera négocié auprès de l'Entreprise Hervé Thermique.

11 - Devis panneaux photovoltaïques Service Technique

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 27 082.30 € HT, le contrat de maintenance sera négocié auprès de l'Entreprise Hervé Thermique.

D'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès des différentes administrations.

12 - Devis panneaux photovoltaïques Vestiaire Foot

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 39 950.74 € H.T, le contrat de maintenance sera négocié auprès de l'Entreprise Hervé Thermique.

D'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès des différentes administrations

13 - Prise en charge de la clôture d'un riverain rue Simone Veil

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, à l'unanimité

Décident :

D'autoriser Madame le Maire à régler au riverain rue Simone Veil la somme de 3 702.50 € correspondant aux frais de clôture.

14 - Dotations scolaires

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés, à l'unanimité

Décident

De maintenir les montants des dotations et de les verser jusqu'au 30 novembre de l'année.

Informations

Madame le Maire donne lecture des devis signés depuis la dernière séance.

Fonctionnement

INTITULES	DEVIS ENTREPRISES CONSULTEES	MONTANTS ENGAGES
Draisiennes et échasse pour l'école	MAJUSCULE	494.40 €
Livres sur la Dictée classe CM2	LA GALERNE	114.00 €
Réparation branchement AEP	SADE	4 980.00 €
Travaux supp : Dépose des trapco sur les deux terrasses	AT Façades	1 418.80 €
Actu Hebdo classe CM2	Milan	64.00 €
Remplacement vitrage cassé rue des Sœurs Franciscaines	MenuisEric	1 386.27 €
Sacs de gants	ADEQUAT	362.11 €
Pose de ventouse stade Michel Hidalgo	ICS	339.68 €
Intervention sur système de contrôle d'accès	ICS	121.20 €
Produits d'entretien	ADELYA	1 663.08 €
Système colonne active	DECIBEL Solutions	168.00 €
Intervention sur balayeuse Mathieu	HYDRAU-HAVRE	563.52 €
Fournitures et produits d'entretien	ADELYA	516.80 €
Fournitures et produits d'entretien	ADELYA	498.54 €
Chemise dossier pour déclaration préalable	SEDI	440.00 €
Dépannage système de contrôle d'accès Saint-Exupéry	ICS	650.22 €

Investissement

Création d'un réseau EP enterré terrain de pétanque	GAGNERUD	4 684.80 €
Création dalle en béton désactivée totem	ASTEN	9 582.00 €
Enceintes système 1 colonne	DECIBEL Solutions	4958.40 €

Panneau Pocket

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune a adhéré à Panneau Pocket.

Cet outil permet d'informer les administrés, il suffit qu'ils installent gratuitement l'application sur leur téléphone pour recevoir l'information.

Distributeur de pizza

Madame le Maire informe qu'un distributeur de pizza va être installé prochainement près du distributeur de pains.

Cette opération est gratuite pour la Commune, l'Entreprise prend en charge le distributeur, son installation et les consommations d'énergie.

La séance est levée à 20h09.

La Secrétaire de Séance

Madame le Maire,
Avelyne CHIROL